



La Gazette de Vallabrix

Le mot du maire

Décembre 2010

De nombreux dossiers sont développés dans la gazette, aussi je ne vais apporter ici que quelques compléments d'information.

TRAVAUX DE FINITION ET D'EMBELLISSEMENT

Dernièrement nous avons fait réaliser des enduits sur le mur de la Coste que nous avons dû réparer après un effondrement ainsi que sur les murs autour du hangar qui étaient laissés à l'état brut depuis de nombreuses années.

La rénovation de la place devant l'Eglise va démarrer après l'hiver : c'est l'entreprise Joffre qui a eu le marché pour un montant 45 932 euros.

PRÉVENTION

L'orage du samedi 20 novembre a provoqué des dégâts entraînés par la foudre. Des incidents de cette nature s'étant déjà produits, nous allons étudier la mise en place d'un ou de plusieurs paratonnerres pour protéger le village.

AMÉNAGEMENT

Le conseil municipal a donné son accord pour que la commune acquière une parcelle de terrain permettant de désenclaver la Madone. Je tiens à remercier Monsieur et Madame Couderc qui ont accepté de se séparer de cette petite partie de leur propriété.

NOUVEAUX VENUS

Je note avec intérêt l'arrivée de plusieurs jeunes couples en location ou en accession à la propriété dans le village. Avec les nombreuses associations et l'école qui rassemble les parents d'élèves, ces nouveaux Vallabrixois seront rapidement intégrés au village.

FIN D'ANNÉE

Comme l'an dernier, nous allons remettre un colis aux habitants du village qui ont plus de 70 ans. C'est l'occasion d'aller au-devant des personnes, notamment des plus âgées, dont certaines ne sortent plus beaucoup.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard Rieu

N°54

Infos pratiques

Accueil de la mairie

LE SECRETARIAT de la mairie accueille le public:

- Lundi après-midi : 13h30 à 17h30
- Mercredi après-midi : 13 h30 à 18 h30
- Vendredi matin : 8 h à 11 heures.

Tel : 04.66.22.58.12

LE SITE www.vallabrix.com est ouvert à toutes les associations du village.

Le conseil municipal y publie régulièrement des informations sur la vie communale.

Tous les rendez-vous du village, promenades nature, fêtes, activités associatives, Jeunes au Cinéma etc...sont annoncés.

Olivier Lafay prépare actuellement une nouvelle présentation pour qu'il soit toujours plus lisible, plus pratique pour les Vallabrixois.

Avec la mise en place d'un logiciel de statistiques de visites, on apprend avec surprise que le site est de plus en plus consulté, au niveau national et international. (Brésil, Californie, Allemagne, Suisse, Angleterre...)

«S'agit-il de touristes nostalgiques ou bien de vallabrixois expatriés, qui ont le mal du pays...?»

A ces lointains visiteurs de la toile, Olivier transmet de nos nouvelles : pour qu'ils restent curieux de notre village, pensez à déposer vos affiches, tracts, comptes-rendus ou photos dans sa boîte mail : olivier.lafay@free.fr



Protection des compteurs d'eau

Des fuites d'eau au niveau des compteurs sont régulièrement signalées à la mairie, ce qui entraîne une surconsommation dans la commune.

Nous invitons les propriétaires :

- à vérifier périodiquement l'état de leur installation
- à protéger leur compteur contre le gel.

ETAT CIVIL.

Baptême Civil :

SOURO Mehdi José Mohamed,
le 09 Octobre 2010

Mariage :

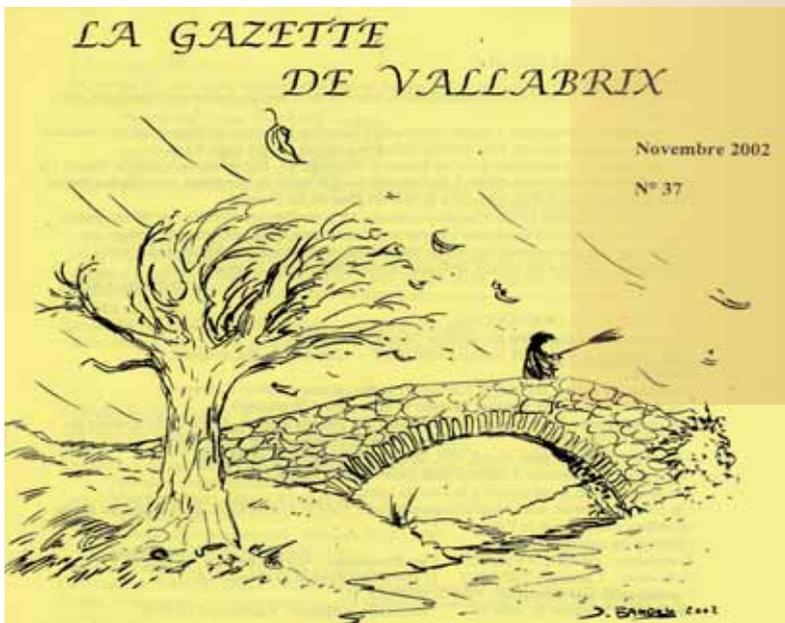
HUANT Georges Paul Léo et MULET Marie-Thérèse, le 23 Octobre 2010

Décès :

FRANCOIS Andrée Marie, Veuve DEPASSE, décédée le 02 Octobre 2010 à NIMES

GOUFFET Pierre Elie, décédé le 07 Octobre 2010 à VALLABRIX





Vie communale

Hommage à D. Baudry qui dessinait les saisons et les scènes villageoises avec poésie et humour dans l'ancienne formule.

Une gazette toujours plus communale

La gazette de Vallabrix, nouvelle formule, paraît depuis octobre 2008, à raison de 2 numéros par an. Le n°54 est la 6ème publication.

Elle s'est inscrite dans le prolongement d'une

gazette existante où se côtoyaient informations municipales et articles des associations.

La nouvelle municipalité a souhaité donner aux habitants une information précise et détaillée sur ses activités et sur sa gestion. Elle a ouvert des rubriques sur la vie du village, les chantiers de la commune, les travaux, les activités culturelles. Elle fait régulièrement le point pour exposer sa situation financière, chiffrer ses investissements et présenter ses choix sur les taxes.

Dans la gazette, un espace est aussi consacré à l'intercommunalité. La commune est intégrée dans des structures territoriales où elle joue un rôle : syndicats, structure associative (CSI)*, collectivité territoriale plus vaste (CCU)*. Les élus délégués prennent part aux projets qui intéressent les habitants de l'Uzège. Ils le font avec le souci de préserver ou d'améliorer la qualité de vie de leurs administrés. C'est pourquoi la gazette témoigne de leur action au sein des organismes intercommunaux.

Les associations contribuent à la gazette depuis le début de la publication.

Les comptes rendus de leurs activités reflètent l'implication de nombreux vallabrixois dans la vie sociale. Le dynamisme du village apparaît dans ces pages colorées, illustrées, où l'on voit les enfants comme les adultes partager des expériences, de bons moments.

D'autres contributions sont venues diversifier le contenu de la gazette.

Bernadette Voisin y tient la chronique de ses recherches dans les archives. En faisant revivre certains épisodes de l'histoire de Vallabrix, elle nous donne une connaissance plus profonde de notre territoire et de ceux qui l'ont façonné. Alain Loones, de plus en plus souvent, clôt le journal avec un divertissement à sa façon. Nous lui devons charade, mots croisés ou mots cachés. Pour notre plaisir.

La gazette a changé, et la part la plus séduisante de ce changement revient à Sylvie Lafay.

Sylvie crée la mise en page, donne le ton de la publication, coloré et gai, met en scène les illustrations et les textes. Elle rend notre journal plus agréable à lire. Elle lui a trouvé un style.

La gazette continue d'évoluer.

De nouveaux rédacteurs apparaissent dans ce numéro.

Récemment promue correspondante de Vallabrix pour le Républicain, Marie-Hélène Vaux s'est fait reporter à l'occasion du jumelage avec Marigny. Elle signe également l'article sur l'intercommunalité.

Madeleine Mutel n'est pas tout à fait une nouvelle venue à la gazette. Elle est intervenue comme correctrice dans le n°53. La voici rédactrice de la rubrique « Activités culturelles ». Et déjà chargée des relations avec les formations musicales qui viendront se produire à Vallabrix.

Enfin, pour cette gazette publiée avant les fêtes, Sylvie a réalisé la maquette de la première et de la dernière pages à partir de photos d'Angélique Sahli, une jeune femme talentueuse qui porte un regard original sur la campagne alentour.

Huit ans séparent le croquis du dessinateur et les images de l'artiste photographe.

En vraie fille de son temps, la gazette s'est beaucoup transformée, profitant de l'inspiration, des travaux, de l'énergie des vallabrixois.

Souhaitons lui de rester longtemps cette publication vivante, conçue pour tisser toujours plus de liens entre les gens du village.

(*) CSI : centre social intercommunal - CCU : communauté des communes de l'uzège

Schéma directeur d'eau potable

Le cabinet CEREG ingénierie a commencé à travailler sur le schéma directeur d'eau potable. D'ores et déjà, il ressort les points suivants :

- au niveau du captage des Sablons, La DUP (Déclaration d'Utilité Publique) autorise un prélèvement d'eau de 100 m³ par jour avec un pompage maximum de 20 m³ par heure. En été, nous dépassons les 100 m³ par jour. Il va falloir demander une modification de notre DUP pour être autorisé à prélever un volume d'eau par jour de 150 m³ ou plus.
- Le manque de pression pour les maisons situées sur les parties hautes du village (quartier de la Coste, Madone, rue des Oliviers, route de Bagnols) est dû à une différence de niveau trop faible entre le bas du château d'eau (altitude 172 m) et le haut du village (altitude 150 m et 160 m au sommet du chemin du Réservoir). Ce problème peut être réglé avec la mise en place de surpresseurs par quartier, bouclage par Garrian depuis la conduite de la ZA ou la construction d'un château d'eau plus haut.
- Le rendement du réseau d'eau est convenable (77%) malgré la vétusté des compteurs. Il faudra néanmoins dans les années à venir remplacer les compteurs les plus anciens.

Enquête gaz naturel

90 personnes ont répondu à cette enquête. Il y a 42 foyers intéressés par le gaz naturel et 40 qui ont répondu par la négative.

M. Lapique de Gaz de France nous a confirmé qu'il y avait un potentiel de consommation de gaz entre le village et la carrière mais que pour autant GrDF ne donnerait pas une réponse positive. Le rapport **bénéfice sur investissement** n'est pas assez élevé. Aujourd'hui, GrDF n'est plus un service public et n'a qu'un seul objectif : verser le maximum de dividendes à ses actionnaires ! Heureusement que dans les années 1920, quand on a électrifié Vallabrix, l'intérêt général primait sur les profits. Néanmoins nous allons explorer toutes les pistes pour essayer de débloquer la situation.

Energie	bois déchiqueté	bois bûches	bois granulé	Gaz naturel	Fuel	Propane	Electricité
Prix du kWh en centimes d'euros	2	3,5	5	6,4	7,2	11	12,3

A ce niveau, il est bon de comparer le prix du kilowattheure (kWh) obtenu avec différentes énergies.

On obtient 10 kWh avec un litre de fuel et 3,5 kWh avec un kg de bois.

Avec une pompe à chaleur air/eau, le prix du kWh chauffage est en dessous du kWh électrique (divisé par 2 à -10°C et par 5 à 14°C extérieur selon le type d'équipement et sous réserve d'installation dans les règles de l'art).

La consommation annuelle d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est de l'ordre de 150 kWh/m²/an pour un logement isolé.

Station d'épuration

L'Agence Régionale de Santé (ARS) nous a demandé de faire réaliser une étude hydrogéologique pour s'assurer que la nouvelle station d'épuration n'impactera pas le forage des Sablons. Le cabinet Berga Sud a fait cette étude.

Voici ses conclusions :

« La réalisation d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour le village de Vallabrix va constituer une amélioration très sensible vis-à-vis de la qualité des eaux superficielles et souterraines et n'est pas contradictoire avec les prescriptions relatives à la protection du captage des Sablons (AEP - Adduction Eau Potable - Vallabrix) et du futur captage (AEP) de la Madone de Saint-Quentin la Poterie situé sur la même nappe d'eau.

L'aménagement d'un fossé entre la future station et le cours du Valadas, profitant de la différence de niveau pour permettre la mise en place de petites cascades, permettra une oxygénation des eaux favorisant un complément d'épuration. »

Le dossier de la station d'épuration est accepté. Nous venons d'apprendre que les travaux de notre station vont être financés en 2011 par le Conseil Général et l'Agence de l'eau.

Le calendrier prévisionnel est donc respecté.

Ligne moyenne tension

Vallabrix est alimenté par deux lignes électriques de 63 kV . La ligne qui vient du Pin alimente le transformateur situé sous l'église. L'autre venant de Castelnau (Hameau entre Vallabrix et St-Quentin) fournit l'énergie électrique aux transformateurs du Grand Planas et celui derrière la cave coopérative . Nous avons fait des courriers à ErDF pour signaler la fragilité de ces lignes qui occasionnent de nombreuses microcoupures et des pannes électriques lors d'intempéries sur le village. En 2012, ErDF s'est engagé à mettre en discrétion la ligne entre le Pin et Vallabrix sur une distance de 7,3 km. La partie enfouie partira du transformateur sous le jardin public, empruntera le début de la route de Masmolène et ira rejoindre la D5 par la rue de la calade.

Nous pouvons espérer qu' avec ces travaux, la sécurité électrique du village sera améliorée.

Ligne haute tension

L'association des Maires de France (AMF) et réseau transport électrique (RTE) qui gèrent les lignes haute tension ont signé un protocole. Les communes qui ont sur leur territoire un tel ouvrage peuvent faire évaluer le champ magnétique créé par ces lignes.

Mercredi 17 novembre, deux techniciens sont venus faire ces mesures sous la ligne haute tension 2 fois 225 kV qui passe dans le bois de Vallabrix et qui relie Tavel à Viradel.

Les résultats de ces mesures donnent un relevé inférieur 2 μ T (micro tesla) avec un ouvrage exploité à 20 % de sa capacité. La valeur est de 0,23 micro tesla à 10 m de cette ligne et tend vers zéro à 100 m de la ligne.

La recommandation européenne fixe les limites d'exposition pour les ouvrages des réseaux électriques à 100 micro tesla pour le champ magnétique. Elle préconise également de ne pas exposer des jeunes enfants à des champs de plus de 0,4 micro tesla.

Nous avons mesuré le champ généré par un téléphone portable en communication, la valeur obtenue était de 7 micro tesla !

On a donc vérifié que la ligne haute tension ne présente pas de risque pour la population de Vallabrix.

Protection des Réseaux

Pour éviter les incidents sur les réseaux téléphoniques et électriques, la municipalité va engager des travaux d'élagage sur les arbres se trouvant en bordure des voies communales. Les branches touchant les fils ou pouvant les toucher les jours de vent seront coupées.

Un courrier sera adressé à tous les habitants dont la propriété est surplombée par des lignes électriques et téléphoniques pour les sensibiliser à ce problème. Nous leur demanderons de faire le nécessaire pour garantir un bon fonctionnement de ces réseaux.

Certains de votre compréhension, nous vous en remercions par avance.

Téléphone et internet

Nous sommes intervenus auprès de France-Télécom pour signaler les dysfonctionnements qui apparaissent périodiquement chez les utilisateurs. Nous déplorons également les difficultés et le temps nécessaire pour faire réparer une connexion téléphonique ou internet.

Nous constatons également une couverture inégale au niveau du réseau pour les téléphones portables sur le village.

Traversée du village

Constatant que des gros camions traversent le village, le conseil municipal a voté une délibération concernant l'interdiction de traversée du village aux poids lourds de plus de 19 tonnes. Cette mesure est un gage de sécurité et de tranquillité pour les riverains et ne pénalise en aucune façon l'activité de la carrière.

Les services du Conseil Général ont donné leur accord et procéderont à la pose de panneaux aux derniers carrefours avant Vallabrix de manière à ce que les routiers prennent leurs dispositions.

La commune va faire implanter les panneaux adaptés dans la partie agglomérée.

Jumelage



L'échange avec Marigny

Nous partîmes 20 et par un prompt renfort, nous fûmes **130** en arrivant au lac.

Une seule phrase pourrait résumer notre courte épopée jurassienne !

Mais,
il y manquerait ...

l'atmosphère...

Ce furent deux journées d'octobre pluvieuses et brumeuses, qui donnèrent un avant-goût de l'hiver au pays des lacs.



Un décor pour amateurs de légendes. Où se cache la Vouivre sous la brume ?

l'hospitalité...



Chacun, chacune trouva des hôtes aux petits soins, un village réuni pour honorer ses visiteurs et prêt à accueillir 2 grands bus de vallabrixois.

la découverte de gens passionnés



Daniel Duthion dans sa forge reconstituée,

Rémi Hugon, le président de la coopérative de Monnet-la-ville, expliquant la fabrication du comté.

Odile Pernin-Vidal

LE COMTÉ AOC

Marigny est un village axé sur l'élevage et la fabrication du comté,

Le secteur du comté AOC est très limité : massif jurassien qui s'étend sur les départements du Jura, du Doubs et de l'Ain. On peut remonter à 1640 pour trouver ce genre de fromage sans l'appellation. C'est un fromage de garde, c'est-à-dire qu'il peut se transporter facilement et se garder avant la commercialisation. Le produit est en progression car il plaît.

Les normes d'élevage et d'affinage sont strictes et tout non-respect entraîne l'éviction de l'appellation Comté.

La filière Comté : lait → transformation → affinage

LA FERME DE HENRI ET JEAN-LOUIS HUBERT

La nourriture des vaches est naturelle : herbe fraîche dans les prés ou portée à l'étable (6 à 7 mois), foin, céréales.

Pas de produit fermenté donc pas d'ensilage.

L'insémination est artificielle, avec sélection plus ou moins importante du sexe des veaux. La sélection revient cher aux fermiers.

A la naissance, les veaux sont isolés immédiatement de la mère qui devient productive. Les veaux sont nourris au lait, mécaniquement avec une surveillance électronique.

Les vaches sont traitées tous les matins et soirs avec une trayeuse mécanique. Le lait est conservé à 10° avant l'acheminement vers la fromagerie dans la nuit.

Le prix du lait est indexé sur la poudre de lait et sur le beurre. La crise du lait a fait des dégâts. La production est limitée à 230 000 litres de lait par an et par exploitation. Actuellement, il y a une stagnation de la crise et le prix du lait a tendance à augmenter. La météo a un impact direct sur la production. Mais dans la région Comté, le volume est préservé afin de garder une quantité régulière tout au long de l'année.

LA FRUITIÈRE

C'est l'endroit où le lait est acheminé pour la transformation en fromage.

Les exploitations se sont regroupées en coopérative

pour le ramassage du lait pour des raisons économiques (réduire les frais de chacun) et des raisons sociales (gestion du temps de travail et des congés des employés). Trois chauffeurs et deux camions sont utilisés pour la tournée journalière de collecte du lait. Les fromageries doivent être approvisionnées avant 5 heures du matin. Celle de Monnet-la-ville recueille le lait de 8 exploitations dans un rayon de 25 km.

Le lait d'été est plus riche que le lait d'hiver. La pâte du fromage est alors plus jaune. Le lait idéal est récolté en septembre et en octobre. Il est utilisé pour un affinage plus long.

L'affinage dure entre 4 mois et 1 an. Il se passe dans des caves.



Jumelage



LA SALLE DE FABRICATION

Il faut 450 litres de lait pour une meule de 40 kg de Comté.
Le lait arrive à 10°. L'ensemencement est fait avec une flore naturelle industrielle. Le taux de matière grasse doit être au minimum de 45% et maximum de 54% sur matière sèche. La préparation du fromage s'effectue dans des cuves de cuivre. La première étape est le caillé obtenu par l'ensemencement. Puis le décaillé qui est chauffé à 50° et brassé 30 minutes. Le fromage, dit « blanc », est mis alors sous presse pour éliminer le sérum ou petit-lait. Le démoulage se fait le lendemain matin. Le fromage est alors frotté avec de la saumure (eau + sel marin) et retourné 2 fois. Ensuite il sera frotté et retourné 2 fois par semaine. La morge (gros sel) utilisée va permettre la formation de la croûte. Les étagères qui accueillent les fromages sont obligatoirement en bois d'épicéa.
Le nombre de meules est limité pour respecter les volumes de fabrication du comté. L'autorisation de fabrication est matérialisée par une plaque verte apposée sur la meule dès le démoulage.
Au bout de 15 à 20 jours, le fromage part en cave pour l'affinage. La fruitière a le projet de créer sa propre cave pour améliorer le rendement.

LA DISTRIBUTION

Des contrôles réguliers sur les bancs d'expositions permettent d'assurer la qualité du produit. La bande verte sur la tranche de la meule est le signe de conformité aux normes AOC.
Pré-emballé ou à la coupe, le comté vient des fruitières.
La consommation est surtout nationale. 10% seulement d'exportation et principalement vers des pays producteurs de fromages: Allemagne, Pays-Bas, Etats-Unis (problèmes de règles sanitaires), Angleterre, Japon.

Marie-Hélène Vaux

COMMENT APPELLE-T-ON LES HABITANTS DE MARIGNY?

Les habitants de Vallabrix sont les Vallabrixois, ceux de Uzès les Uzétiens, ceux de Nîmes les Nîmois.
Oui, mais les habitants de Marigny? Sont-ce des Marignois, des Marigniens, des Marignais?

Lors du voyage de jumelage, nos envoyés spéciaux ont mené l'enquête auprès des personnes rencontrées durant ces deux jours. Aussi surprenant que cela paraisse, peu de personnes peuvent donner un nom, et 7 noms ont été évoqués sans certitude.

Les Gandouniers, nom qui vient du patois, en rapport avec les roseaux: le plus cité.

Les Vanottes
Les Vanottiers
Les Vanniers

3 noms en lien avec la vannerie et la fabrication de vanottes (corbeille tressée pour faire lever le pain) et de van (grande corbeille tressée et plutôt évasée pour vanner les céréales, c'est à dire séparer le grain du son)

Les Poudriers
Les Marignigeois
Les Reinettes, habitants du hameau de Villard de l'Ain, rattaché à Marigny en 1945

Sans oublier les Ratrais, ceux qui ne sont pas nés à Marigny et qui sont sûrement plus nombreux que les habitants de souche.

Enquête sur internet
le gentilé de Marigny est :
les gandouniers, les gandounières
(sites consultés : www.habitants.fr et
www.communes.com)

Marie-Hélène Vaux et Madeleine Mutel



INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'UZÈGE (CCU) QU'EST-CE QUE L'INTERCOMMUNALITÉ?

Intercommunalité

Des communes se sont associées pour gérer des équipements ou des projets les concernant. Elles ont créé des syndicats intercommunaux. En ce qui concerne Vallabrix, il existe 3 syndicats importants:

SICTOMU: Syndicat Inter-Communal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Uzège, pour toutes les communes regroupées dans la CCU.

SIRP: Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique, pour les communes de Vallabrix et de Saint-Hippolyte-de-Montaigu.

SIAPE: Syndicat intercommunal pour l'Accueil de la Petite Enfance, pour trois communes, Saint-Quentin la Poterie, Vallabrix et Saint-Siffret.

D'autres syndicats existent, par exemple pour la gestion de l'électricité, des forêts.

Certains syndicats vont se fondre dans la CCU. D'autres, comme le SICTOMU, sont bien structurés et restent des entités propres.

Pourquoi, à Vallabrix, l'intercommunalité est-elle importante?

Deux syndicats occupent une place particulière dans la gestion de la commune.

Le SIRP permet la gestion de l'école. Les deux communes, Vallabrix et Saint-Hippolyte de Montaigu, se sont associées dans ce regroupement pédagogique. Les bâtiments scolaires se trouvent à Vallabrix, ce qui permet aux enseignants de travailler plus facilement en équipe, étant tous sur le même lieu géographique. Un ramassage scolaire (matin et soir) permet aux élèves de Saint-Hippolyte de rejoindre l'école. Une cantine et une garderie sont proposées également par les mairies.

Le SIAPE a été créé pour le projet de la crèche sur la commune de Saint-Quentin-la-Poterie en 2004. Cette structure fonctionne bien grâce à un travail important de la directrice, Corinne Atger, qui a su établir de bons rapports avec les familles et le personnel. Le taux de remplissage est optimal (90% du potentiel d'activités). L'accueil se fait à temps complet à la journée ou à la semaine mais aussi occasionnellement.

La commune est également adhérente au centre social qui se situe sur Saint-Quentin. Elle participe au conseil d'administration (associations, communes, représentants des adhérents et représentants du personnel).

Qui gère ces structures? Ce sont les communes elles-mêmes.

Pour le SIRP, chaque commune a trois délégués. Les délégués de Vallabrix: Bernard Rieu, Frédéric Rieu et Odile Pernin-Vidal. Le président est un élu de Saint-Hippolyte de Montaigu, Olivier Schmitt. Un secrétaire est employé par le syndicat, Jérôme Carcenac, également secrétaire de mairie pour les deux communes. La trésorerie propre au syndicat permet d'assurer le fonctionnement sans investissement. Une contribution est versée par les mairies.

Pour le SIAPE, trois délégués également pour chaque commune. Les délégués de Vallabrix: Bernard Rieu, Anne-Marie Brun et Odile Pernin-Vidal. Une présidente, Régine Pesenti de Saint-Quentin et un secrétaire qui assure la partie administrative. Le projet a démarré en 2004, la crèche a ouvert en 2006. Pour cela, les mairies concernées ont obtenu des subventions (300 000 euros) et un prêt de 450 000 euros a été consenti. Le capital restant dû actuellement est de 200 000 euros.

De l'intercommunalité à la CCU

En France, les Communautés de communes ont vu le jour en 1993. Celle de l'Uzège date de 2002.

Jusqu'en 2008, la CCU fonctionnait *a minima*. Pour monter en puissance, les communautés de communes doivent prendre de nouvelles compétences et s'investir dans les domaines choisis. Cette prise de compétences génère des fonds de l'Etat : dotation globale de fonctionnement bonifiée (DGF bonifiée).

La CCU a opté pour 9 compétences : l'aménagement du territoire, le développement économique, la qualité de vie, la protection et mise en valeur de l'environnement, la création et aménagement de voiries d'intérêt communautaire, les équipements culturels et sportifs, la sécurité, le transport et la Petite Enfance.

Elle a confié à la CLECT (Commission Locale pour l'Evaluation des Charges Transférées) la mission de poser le cadre juridique et financier du transfert des compétences entre les communes et la Communauté. Le travail de la commission est maintenant achevé. Il a duré presque 2 ans. Voici ce qui en résulte pour les 3 villages concernés par le transfert de la crèche «les petits potiers» (au 1er janvier 2011)

- Le syndicat intercommunal sera automatiquement dissous au 31/12/2010.
- Les 3 communes du SIAPE ont obtenu que la CCU prenne en compte la valeur du bien transmis à la Communauté. Les charges (fonctionnement, remboursement de l'emprunt) vont donc diminuer. De 8000€ par an, elles sont ramenées à 5064€ pour Vallabrix.
- Elles demandent de conserver la priorité d'accès à la crèche pour les enfants des 3 communes, tant que la Communauté ne s'est pas dotée de nouvelles structures d'accueil.

L'école



Des nouveautés pour cette année scolaire 2010-2011

Des effectifs légèrement en baisse car beaucoup de départs d'élèves pour le collège, ainsi que des déménagements de familles sur d'autres communes.

L'école compte 54 élèves répartis comme suit : 20 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Léa Tabel et Vincent Boutraud, 14 élèves en GS-CP-CE1 avec Rémi Crochet et 20 élèves en maternelle avec Marina Intili.

Xavier Coustillac exerce désormais en temps que professeur de technologie sur deux collèges de Nîmes. Rémi Crochet assure l'intérim de direction et Marina Intili a été nommée sur la classe de maternelle pour cette année scolaire. Vincent est en mi-temps annualisé et reprendra le chemin de l'école le 1er février 2011. Léa Tabel assure son remplacement jusqu'à cette date et poursuivra ensuite l'année scolaire à Pont-des-Charettes.

Quelques aménagements ont eu lieu à l'école : la maternelle bénéficie d'une classe repeinte à neuf, l'électricité d'une classe a été repensée pour mieux accueillir l'équipement informatique. Le TBI (le tableau blanc interactif) ainsi que les ordinateurs portables de la dotation «Ecoles Numériques Rurales» sont utilisés en alternance par les 2 classes primaires. Les plus grands auront bientôt la possibilité d'intervenir directement sur le site de l'école : (<http://saintivalla.free.fr>) afin de gérer la rubrique cantine et de publier des articles.



L'école accueille les conteuses de la médiathèque d'Uzès pour des histoires ainsi que la préparation d'un défi lecture. Grâce à l'initiative de l'APE, les enfants de maternelle découvrent la poterie en compagnie d'une intervenante qualifiée. Pour les plus grands, un projet d'une journée à Orange à la découverte du monde romain est en préparation, ainsi que des ateliers nature pour la belle saison.



Nous remercions toutes les personnes participant à la vie de l'école, le personnel municipal, les élus ainsi que l'APE toujours très dynamique pour organiser les nombreuses manifestations marquant l'année scolaire.

L'équipe enseignante

Une école bien particulière

Le 19 novembre 1724 une réunion en place publique se tient à Vallabrix en présence du premier consul Guillaume Agniel et du Lieutenant du juge François Boucarut. Toute la population de la Communauté est convoquée. L'affaire est grave. L'école se tient depuis 1719 au Grand Membre que la Communauté loue pour 5 livres par an à Mme de Ruffiers. Jean Perrier, ouvrier pipier de St Quentin est le précepteur de la jeunesse c'est-à-dire l'instituteur ou régent. Il enseigne alternativement une semaine à Vallabrix, une autre à St-Victor-les-Oules. Il ne coûte que 60 livres par an à chacune des communautés, au lieu de 120 livres, tarif habituel et il n'est ni logé ni nourri par les villages, mais il a été payé d'avance jusqu'au «vingtième mois passé inclus ». Le problème est que le dit Perrier « ne saurait enseigner d'écrire ni de lire ne le sachant pas lui-même ».

Et même s'il savait lire et écrire, les enfants n'avanceraient pas car d'une semaine à l'autre ils oublient le peu qu'ils ont appris, n'allant à l'école qu'une semaine sur deux, les chemins étant « affreux et impraticables » et les paroisses

L'école

Il y a bien longtemps...

éloignées d'une «grande demi-heure». La Communauté assemblée, d'une seule voix, donne pouvoir et charge aux consuls « de sommer par acte ledit Perrier qui s'opiniâtre à faire les Ecolles ». Les parents avaient déjà demandé aux consuls du village de donner congé à ce bizarre instituteur mais celui-ci n'a pas voulu se retirer et de semaine en semaine il revient « faire semblant de faire les Ecolles » !!!.
(Archives communales de Vallabrix-Recueil 1681/1728).
On ne sait pas comment l'affaire se termina.

Bernadette Escoffier-Voisin / Le Couradou de Vallabrix (novembre 2010)
à retrouver sur le site : www.vallabrix.com

Le centre Social Intercommunal

Une initiative en direction des familles

Le centre social propose une formule « Vacances en famille »

Objectif :

Permettre le départ en vacances aux familles à l'aide du dispositif ANCV (aide financière apportée par vacances ouvertes versée sous forme de chèques vacances).

Qui peut en bénéficier ?

Les familles dont le quotient familial(CAF) ne dépasse pas 700 euros.

Types de vacances

Séjours en France ou à l'étranger (Union Européenne)

4 nuits minimum, à toute période de l'année

Coût maximum de 65€/ par jour/par personne (transport, hébergement, assurances, loisirs)

Fonctionnement

Un projet qui se déroule sur une année scolaire, monté conjointement par les familles et le centre social intercommunal

Des temps de rencontres permettant aux familles de faire les démarches nécessaires pour l'organisation de leurs vacances (recherches, renseignements, réservations...) et de déposer leur épargne bonifiée (la famille dégage régulièrement de son budget mensuel, une somme d'argent afin de constituer un pécule disponible pour le séjour vacances. La somme épargnée par la famille est bonifiée grâce aux aides allouées au projet)

Participation des familles

Les familles participeront à hauteur de minimum 15% du coût du séjour.

Troubles de voisinage

En ville, comme à la campagne, les problèmes de voisinage perturbent parfois la vie quotidienne. Il s'agit d'inconvénients classiques de la vie en société. Dans certains cas, le trouble volontaire ou non, peut présenter un caractère «anormal» et vous pouvez exiger de son auteur qu'il cesse de perturber votre vie quotidienne. Toute la difficulté réside naturellement dans la distinction entre trouble normal et trouble anormal : animaux, jours et fenêtres, bruit, odeurs, plantations, constructions, ruissellements...

COMMENT RÉGLER LES PETITS LITIGES ?

La recherche d'une SOLUTION AMIABLE, devra toujours être préférée et tentée avant toute action en justice !

RECHERCHE D'UNE SOLUTION AMIABLE, QUI CONTACTER ?

- **LE MAIRE** : titulaire de pouvoirs propres en matière de police administrative, il est chargé du maintien de l'ordre public, défini dans le code général des collectivités territoriales, comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

- **LE MÉDIATEUR** : intervient souvent avant, pendant ou après une procédure judiciaire; ce n'est ni un avocat, ni un expert, ni un juge. Le médiateur prend en charge le «conflit» et la résolution de l'ambiance conflictuelle, laquelle peut entraîner la résolution globale d'un différend.

- **LE MÉDIATEUR CONVENTIONNEL** ou **PRIVÉ** est un prestataire de service rémunéré selon le choix des parties.
- **LE MÉDIATEUR JUDICIAIRE** : non rémunéré, il gère les litiges entre voisins, propriétaires et locataires, commerçants et consommateurs, clients et fournisseurs, couple...Il peut être proposé par un juge du tribunal d'instance, de grande instance, des référés, du conseil des prud'hommes, du commerce.
- **LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE OU INSTITUTIONNEL** : nommé pour favoriser les différends de type juridico-techniques apparus entre des administrés, des usagers ou des consommateurs, avec une institution ou une organisation.
- **LE CONCILIEUR DE JUSTICE** : personne bénévole désignée par le premier Président de la cour d'appel. Elle recherche une solution amiable afin de résoudre certains litiges civils entre des personnes ; le conciliateur peut être saisi directement par les personnes en conflit. Il peut aussi être désigné par le juge d'instance, saisi avec l'accord des personnes qui s'opposent. En cas d'accord entre les parties, le conciliateur est chargé de le constater.

SI ÉCHEC D'UNE PROCÉDURE AMIABLE ?

Le juge de proximité est compétent pour juger des litiges civils de la vie courante n'excédant pas 4 000€ : le juge de proximité peut être saisi par des particuliers pour mettre fin à un litige, suivant une procédure amiable. Dans ce cas, il est possible de saisir le juge : par demande de conciliation, par requête conjointe des parties, par présentation volontaire des parties devant le juge, par déclaration au greffe, soit directement, soit après une tentative de procédure amiable. Il existe au moins un juge de proximité par cour d'appel.

Le Républicain

d'Uzès et du Gard

2010

L'Hebdo du Jeudi - 1,10 €
Du 28 octobre au 3 novembre 2010
N° 3292, 7 Brumaire An CCXIX

Habileté aux annonces légales
www.lerepublicainduzes.fr
Tel. : 04 66 22 58 19 / Fax : 04 66 22 63 79

Nouvelle correspondante

Marie-Hélène Vaux devient notre nouvelle correspondante au Républicain et remplace donc Christine de Valors. Marie-Hélène s'engage dans de nombreuses activités à Vallabrix, Présidente de l'association Sports et Loisirs, elle donne également des cours de soutien aux enfants à l'école tous les lundis et mardis soirs.

Si vous souhaitez annoncer un évènement, une manifestation, vous pouvez la contacter au **04.66.57.44.27**
ou par e-mail (marie-helene.vaux@orange.fr)



Vie culturelle



Notre patrimoine historique à l'honneur depuis l'été

La journée du patrimoine en septembre a attiré une cinquantaine de participants répartis entre les 2 visites du village sous la conduite de Odile Valette, passionnée d'Histoire, et véritable conteuse de l'histoire locale, celle de l'Uzège et de Vallabrix. Ces visites sont « de véritables moments magiques, qui ont captivé l'attention de tous » nous dit un des participants. Parmi les auditeurs attentifs, on a pu noter la présence de plusieurs personnes venues de Montpellier qui avaient choisi de clôturer leur journée du patrimoine par la visite de Vallabrix, après celle d'Uzès et de Lussan !

Avant l'apéritif, Jean Causse, poète de Lunel-Viel venu pour la journée, a donné à entendre certains de ses poèmes, dont : « Retrouver », « Aimer », et « Ma Camargue » lu en provençal.

Ma Camargue en provençal

Ma camarguo

Ma Camargue

*le mistral un peu fou
souffle sur la camargue
il emporte avec lui
les gros nuages gris
du fin fond des marais
le soleil c'est levé
réchauffant les étangs
réveillant les canards Fouque et goélands*

*lou mistral un pau bai
buffo sus la camarguo
porto émé eu
il grou nivou gris
doï fin founs di palus
lou souleï s'es leba
rescaufant li clar
drevelhant canard fouco e gabian*

Si ces moments de poésie vous ont charmé, vous pouvez les retrouver dans «Poèmes choisis» publié par Jean Causse en avril 2009, aux éditions associatives Clapas.

L'association VITAE, qui organise cette journée, avait prévu l'accueil du public. Un apéritif le matin et des boissons chaudes l'après midi ont été servies dans la cour de la maison seigneuriale, parée pour l'occasion avec les Iptures d'Alison Bee et les céramiques de Caroline Fawkes.



Alison Bee



Caroline Fawkes

«Partager ces moments en commun avec d'autres personnes du village est un vrai plaisir. C'est aussi l'occasion de se remettre en relation avec le patrimoine du village, devant lequel on passe parfois chaque jour, en oubliant souvent de le regarder.»

« Le travail de préparation est léger. On porte une attention spéciale à tous ces endroits du village, vérifiant qu'ils sont prêts à recevoir leurs visiteurs. C'est comme les préparatifs d'une fête.»

Propos recueilli auprès d'un membre de l'association.

La maison Seigneuriale, inscrite sur la «route des châteaux de l'Uzège» du Républicain, a été ouverte chaque jour de Juin à Septembre. Elle a été visitée par plus de 100 personnes qui y ont trouvé, mis gracieusement à leur disposition, un article d'Odile Valette sur l'histoire du village.

Restauration de la façade Renaissance

Vie culturelle

Avec l'accord de la DRAC pour la restauration de la façade et l'aménagement de la maison en bibliothèque, des travaux ont démarré en décembre par une étude détaillée du monument.

Madame Pribetich, architecte du patrimoine et archéologue du bâti va faire un relevé pierre à pierre de la façade et reporter à sa place exacte, sur un dessin à l'échelle 1/20ème (5cm pour 1 m) le contour de chaque pierre, taillée, sculptée ou non. Elle observera, de l'intérieur, les relations entre la façade et le corps de bâtiment.

Aidée des documents concernant l'histoire de la maison (disponibles grâce aux travaux de Mr et Mme VOISIN), elle cherchera à savoir si la façade a été apposée à un bâtiment préexistant ou bien si la maison et la façade ont été construits ensemble ; elle reconstituera comment était la porte de la future bibliothèque, anciennement en plein cintre : cette porte n'ayant pas les mêmes dimensions que l'autre porte symétrique, il ne peut donc s'agir d'une simple copie !

Les élèves du Lycée des Métiers d'Art Georges Guynemer à Uzès, sous la direction de Mme Pribetich et Mme WELISCH, architecte du patrimoine, vont faire des relevés précis des décors sculptés. Ils réaliseront ensuite, dans les ateliers de taille de pierre du lycée, les pièces nécessaires à la reconstitution du meneau de la fenêtre Renaissance et de l'arc plein cintre de la porte d'entrée qui ont été détruits.



ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Inscrite au calendrier officiel 2011 des courses de la région « Les 3 heures de Vallabrix » (Juin, date à définir) seront reconduites pour la cinquième année dans le même esprit d'émulation pour les sportifs, de convivialité pour les supporters, et avec la participation des artistes du village. Les habitants de Vallabrix sont invités à contacter les organisateurs s'ils souhaitent proposer une forme ou une autre d'animation (musicale, culinaire, ...) autour de cet événement sportif.
(greerlibrecht@hotmail.com)

THÉÂTRE

Le 30 Janvier, à 17 heures, la troupe TTT (Tréteaux Tremplin Théâtre) viendra présenter son nouveau spectacle sur les tréteaux de Vallabrix, à la salle polyvalente. Il s'agit de deux courtes pièces, *la demande en mariage* d'Anton Tchekov, et *la cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco.

Entrée 3 euros, gratuit jusqu'à 16 ans.

Madeleine Mutel

CINÉMA

Après une première année de fonctionnement, « Chacun son cinéma » a recueilli des manifestations d'intérêt pour continuer, malgré son coût assez élevé pour les 6 communes participantes (24.11 € /enfant, cf gazette Juillet 2010). Trois séances sont prévues entre Octobre et Juin.

La première séance a eu lieu, pour les jeunes à partir de 11 ans, le mercredi 24 Novembre avec la sortie nationale du 7ème épisode de Harry Potter: « Les reliques de la mort » (1ère partie).

ARTS PLASTIQUES

Le grand prix des jeunes dessinateurs, organisé par la PEEP (Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), est reconduit pour la 10ème année ; le thème en est «L'eau, source de vie».

NATURE

Le 10 avril 2011, le Club Nature inaugure officiellement son parcours des arbres remarquables à la maison seigneuriale.

MUSIQUE

Trois spectacles sont programmés entre Octobre 2010 et Juin 2011.

Le premier a eu lieu Dimanche 14 Novembre, avec la venue du groupe Harp' en ciel qui a conté en musique le « Mystère du Berger ». Harpes celtiques, flûtes à bec de toutes tailles, violon baroque et psaltériens ont ramené les spectateurs quelques siècles en arrière, lorsqu'à la cours des princes, les troubadours venaient conter et chanter des histoires d'amour qui finissent bien. A la fin du spectacle, ceux qui le souhaitaient ont pu s'approcher, toucher, essayer ces instruments baroques, aux sonorités inhabituelles aujourd'hui.

Dès les beaux jours, la chorale « Les Canards sauvages » et ses musiciens viendront animer un samedi de Mai avec un spectacle musical de chansons tirées du folklore d'Europe centrale.



2011 s'annonce encore plus riche avec toujours nos balades des deuxièmes dimanches du mois (rdv : 9h devant la mairie) mais cette année, avec des balades à thème

9 janvier : reconnaissance des arbres par leurs bourgeons

13 février : éveil de la nature

13 mars : fleurs de printemps en particulier les Orchidées

8 mai : découvertes de la faune et de la flore de l'Alzon et de ses rives

12 juin : spécial insectes (amenez vos appareils photo !) nous fêterons par la même occasion l'anniversaire du club (4 ans) ; la balade se terminera au milieu de la forêt par un pique nique tiré du sac.

10 juillet : balade ludique spécialement pour les enfants

14 aout : faune et flore de la garrigue (ombragée !)

11 septembre : spécial fruits

9 octobre : les champignons



Oui, je sais,
je suis très belle

Chuuuuut,
je fais le mur...



Laissez-moi
dormir...

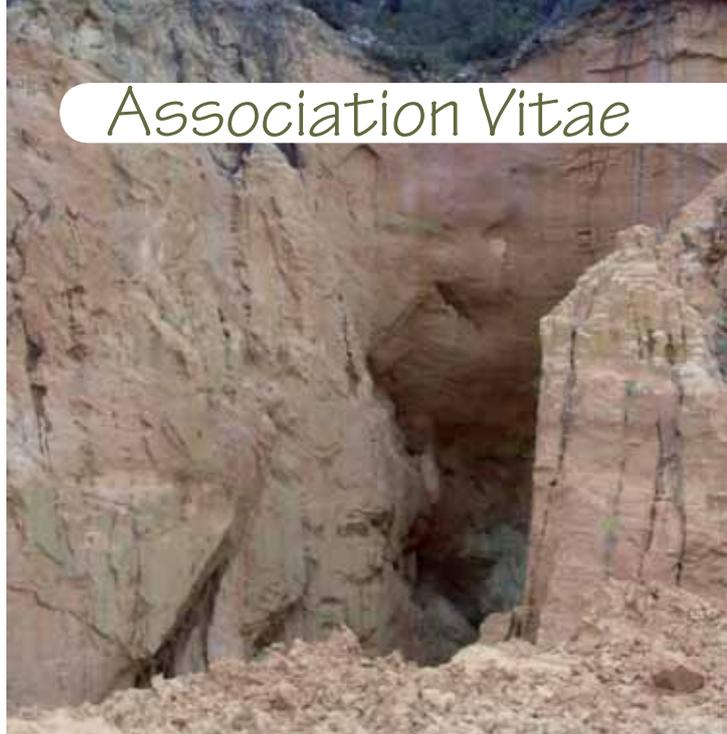
Le dimanche 10 avril 2011 aura lieu l'inauguration officielle de la balade des arbres remarquables. Ce sera évidemment un événement exceptionnel à ne pas manquer !

L'une des préoccupations de l'Association Vitae est le cadre de vie de notre village et, en particulier la réhabilitation du site très dégradé de la carrière

Nombre d'habitants de Vallabrix nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'évolution rapide du paysage, du passage des camions, des nuisances sonores, voire visuelles la nuit, ainsi que le risque de poussières non maîtrisées.

A notre demande, la Société Fulchiron a bien voulu nous ouvrir ses portes ce 15 novembre 2010.

Nous étions limités à 10 pour des raisons de sécurité, mais une autre visite est prévue début 2011.



Association Vitae



La colline du Brugas était initialement recouverte de quartzite, roche dure, qui a été exploitée, il y a une vingtaine d'années, par la société SPIR. La carrière est ensuite laissée en l'état. La quartzite enlevée, qui faisait office de couche protectrice, a laissé place à du sable, dont une partie, suite aux érosions, s'est accumulée en contrebas, comblant le Valadas, petite rivière, qui se jette dans l'Alzon. La DRIRE (direction régionale de l'industrie et de la recherche), en charge des carrières est intervenue pour proposer à un carriériste (Fulchiron) la remise en état du site : curage du Valadas, création de paliers de 5m de large et plantation d'arbres et arbustes, suivant un cahier des charges fourni par un géologue et l'ONF (Office National des Forêts). En échange, il a obtenu

l'exploitation du sable laissé par la SPIR (essentiellement côté La Capelle), et de celui obtenu lors de la création des paliers de réhabilitation.

Fulchiron a alors installé (1995) une usine (200 000 t par an) et obtenu en 2001 une concession d'exploitation de 30 ans par autorisation préfectorale sur les versants est et ouest du Brugas, côté Vallabrix.

Or, il a été constaté que ces paliers étaient inefficaces pour retenir le sable lors des fortes pluies : apparition de grands canyons tant dans la partie «Ouest» que «Est.»

Un nouveau géologue est alors intervenu, recommandant l'année dernière des paliers de 15 m de large, 10 m de hauteur et constitués de séries de cuvettes de 10 m x 15 m bordées par un talus d'1 m de hauteur en argile, pour retenir les eaux de pluie.

Nous avons constaté, lors de notre visite, que Fulchiron avait terminé les 2 paliers supérieurs de la partie « Est » et commencé à y combler les 2 grands canyons qui s'étaient formés. Fulchiron a confié à l'ONF le soin des plantations : robiniers, aulnes, chênes, pins, dans les baignoires et genêts sur les talus. Plusieurs milliers d'arbustes ont déjà été plantés. On devrait voir les premiers résultats en 2011. Les travaux de réfection des paliers « Est » devraient être terminés en 2013.

La reprise des fronts, côté «Ouest» devrait s'achever en 2014. Le décapage du haut est terminé. Un petit palier est fait. Le palier suivant est commencé.



Après avoir effectué ces paliers, l'exploitation de sable, côté Vallabrix devrait être terminée, la Société Fulchiron voudrait poursuivre son activité du côté St Victor des Oules, tout en gardant l'usine de notre côté. Un dossier de demande d'autorisation est en cours d'examen en Préfecture et devrait donner lieu à enquête publique début 2011.

Il nous faut être vigilants et réactifs sur plusieurs points : la qualité de la réhabilitation et son maintien dans le temps, et les nuisances occasionnées par l'usine.

Pour plus d'informations, contacter VITAE,
email : P.J.Depasse@wanadoo.fr ou tél : 04.66.37.78.93

tri sélectif et compostage



Pour les cartons encombrants, il existe la déchetterie «Pont des Charettes»

Un chiffre qui parle

1/3 de vos déchets ménagers sont compostables et fournissent ainsi un humus très appréciable pour vos cultures. Pour tous les nouveaux arrivants dans notre commune et pour rappel aux autres, je suis la personne relais pour le compostage et le tri sélectif entre les usagers et le SICTOMU.

Je rappelle que je dispose de bons de commande de composteurs dont le prix est toujours de 20€ depuis 2002, payable à l'ordre du trésor public.

Le compostage permet :

- un geste pour l'environnement (moins de transport vers le centre de Beaucaire)
- une amélioration de la structure des sols
- une économie d'eau dans un potager
- le compost sert de couche de paillage et amène des matières organiques (d'où peu d'engrais).

Le compostage, c'est donc une réelle économie d'argent.

J'utilise aussi le lombricomposteur que les enfants de l'école ont découvert le 30 avril dernier et qui est un outil performant pour la réduction des déchets, chaque vers mange l'équivalent de son poids par jour et il doit y avoir environ 6000 vers dans mon exemplaire.



Le tri sélectif : encore des efforts à faire

La colonne jaune pose toujours des problèmes avec 45% d'erreurs.

Les barquettes en polystyrène vont dans votre bac marron ou en déchetterie.

Si l'on respecte les consignes de tri et que l'on va à la déchetterie régulièrement, il reste environ 50 kg /an dans le bac marron du RESTE (RESsidus de Tri Effectué).

Nous recevons 38 kg de publicité par an, vous pouvez me demander l'autocollant officiel «STOP PUB», écrire sur sa boîte aux lettres pas de PUB n'est pas réglementaire. Les distributeurs de publicité sont tenus de respecter le logo. Les cartons doivent être pliés ou découpés et non déposés à côté des colonnes.

Lorsque les cartons sont trop importants, il faut les amener à la déchetterie.

L'article 541.2 du Code de l'Environnement précise qu'il est interdit de brûler tout déchet quelqu'il soit (déchets ménagers, déchets verts, déchets des professionnels etc...).

Il n'est pas rare de voir s'élever une colonne de fumée noire où bien sûr plastique ou polystyrène se consomment. C'est une pollution très grave pour la santé.

Il serait souhaitable que notre commune soit un exemple dans le domaine du déchet. C'est à la portée de tous, mais avec la volonté de le faire.

A la veille des vacances de Noël et des fêtes de fin d'année, l'association des parents d'élèves de St-Hippolyte-de-Montaigu et Vallabrix dresse un bilan des moments forts de ce premier trimestre. Après quelques réunions de «mise en route», l'A.P.E a mis en place diverses activités, pour les temps scolaires et extra-scolaires.



L'aide aux devoirs a lieu les lundis et mardis après l'école et s'ajoute au soutien scolaire donné par les enseignants. Merci à Marie-Hélène VAUX pour son dévouement auprès de nos enfants. La poterie pour la classe de maternelle avec Caroline FAWKES et Julie COUDERC (maman) a régalé les plus jeunes de l'école.



La magie du spectacle de Noël, le 14 décembre a émerveillé tout un chacun comme tous les ans. Un goûter et l'arrivée du Père Noël en traîneau tiré par des chiens ont clôturé l'après-midi. Pour terminer cette année 2010, le vendredi 17 décembre après-midi a eu lieu un atelier de peinture sur verre ou sur tissu, en collaboration avec le centre social de St Quentin la Poterie que nous remercions .

Petit bilan hors temps scolaire : l'A.P.E a organisé une rencontre parents-enfants autour de jeux de société et d'un goûter le 16 octobre à Vallabrix, sa castagnade le 5 novembre, puis une bourse aux jouets le 21 novembre qui se sont déroulés à St Hippolyte, et bien sûr son loto le 11 décembre à Vallabrix. Chaque évènement a rassemblé une fois encore nos deux villages, les élèves, parents, grand-parents et amis dans ces

moments joyeux où le partage et la convivialité sont au rendez-vous.



Pour la rentrée janvier 2011, nous préparons d'ores et déjà de nouveaux rendez-vous, les mercredis matin, atelier poterie pour tous les enfants de l'école qui souhaitent laisser libre cours à leur créativité, accompagnés ou non de leurs parents (sur inscription). Une bourse aux vêtements est également prévue pour le 20 mars, et d'autres évènements sont en préparation.

Nous souhaitons également rappeler que tous les parents font partie de l'A.P.E; Les idées sont toujours les bienvenues ainsi que la participation de chacun.

Nous tenons donc à remercier tous ceux qui sont venus et viendront nous prêter main forte.

Le bureau vous souhaite à tous de bonnes vacances et de joyeuses fêtes!

Rendez-vous en 2011



Sports et loisirs



LES ACTIVITÉS

Depuis le 13 septembre les activités ont repris.

Après 2 semaines d'inscription, les adhérents ont répondu présents. Quelques modifications ont été apportées au niveau de la gym et de la chorale.

LUNDI de 18h30 à 20h, Jean-Marc fait partager sa passion de la danse principalement avec le rock. Il apprend de nouveaux enchaînements, dont « le carré » qui plaît beaucoup. Avec de nouveaux danseurs et danseuses, cela fait 20 inscrits très fidèles toutes les semaines. Il manque quelques hommes intéressés. Alors si vous avez toujours rêvé de danser dans les fêtes sans oser franchir le pas, vous serez les bienvenus. L'ambiance est très sympathique. Les séances se terminent toujours par des danses en ligne ce qui peut permettre de danser aussi seul : madison, country, chacha, mambo.

MARDI de 19h à 20h, Valérie permet d'améliorer votre forme, par des exercices visant les différents muscles, après un échauffement de 15 minutes. Cette année Valérie a fait une formation sur la méthode Pilate, et transmet quelques données : concentration et respiration pour faire travailler les muscles internes. La relaxation de fin de cours est beaucoup appréciée. Il n'y a qu'un seul cours cette année, en raison du succès du step.

MARDI de 20h30 à 22h30, Anne, notre chef de chœur, entraîne le groupe. Le nombre de choristes est stable, et le pupitre homme s'est enrichi d'une nouvelle recrue. Le répertoire (chants du monde, chansons de Brassens, de Boby Lapointe, negro spiritual) s'est élargi avec des chants de Noël. Un concert est prévu le lundi 20 décembre à 18h00 à Blauzac. C'est un grand plaisir de chanter.

JEUDI de 19h30 à 20h30, Valérie propose du step et des abdo-fessiers. Dépenses de calories, travail des muscles, du cardio et de la coordination. Un cours bien complet pour les personnes qui ont besoin de se dépenser, toujours dans la bonne humeur.

VENDREDI de 19h à 20h30, Edgard vous emmène dans un monde zen où respiration et relaxation sont de mise. Le cours de yoga est pratiqué par une dizaine de personnes. Pour le premier trimestre, Edgard est remplacé par Marie-Lise.

LES ÉVÉNEMENTS

Rencontre avec le bureau

En octobre, une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation du bureau pour faire mieux connaissance avec les représentants des adhérents et connaître les différents événements de l'année. Le pot de l'amitié a clôturé cette rencontre bien sympathique.



Marché de Noël

Le dimanche 28 novembre 2010, le marché de Noël a attiré de nombreuses personnes du village et des alentours, malgré le froid et la pluie. Le clou de la journée fut l'arrivée du Père Noël dans une voiture ancienne, vert sapin rutilant. Les enfants de tout âge se sont précipités pour l'accueillir à leur façon, certains plus craintifs, d'autres apeurés. La distribution de papillotes et de bonbons a beaucoup plu et la joie se lisait dans tous ces yeux émerveillés par la magie du costume et la gentillesse de ce bonhomme pas bougon du tout.

Puis ce fut le tour des grillades tant attendues après l'apéritif. Merci à nos hommes cuisiniers, spécialisés depuis de nombreuses années dans la gestion du barbecue pour l'association.

Dehors et dedans , les exposants vous proposaient...

- **des produits du terroir** : vin de St Dézéry avec Ghyslain, vin de Castelnaud, produits de la ferme Todesco de St Quentin, confitures maison de Paulette, olives de Guy, oreillettes de Monique
- **des produits artisanaux** : poteries d'Emmanuel, objets décorés d'Armande, tricots et coutures de Dominique, parapluies et ceintures de Ghislaine, bijoux en pâte polymère de Florence, tableaux et broderies de Sonia, livres et décorations pour enfants de Claudie
- **les travaux des élèves** de l'école de Vallabrix et St-Hippolyte-de-Montaigu : décorations de Noël en terre vernissée, porte-photos et photophores
- **les produits** du « commerce équitable » et **les créations** des « Amis sans frontière ».



Téléthon

Le samedi 4 décembre, le Téléthon a réuni une cinquantaine de personnes autour de différentes activités pour récolter quelques dons en faveur de la recherche médicale : marche, vélo, pétanque, ping-pong à partir de 13h30 au foyer.

A 16h, Valérie nous a proposé une initiation au step et aux abdo-fessiers. Un petit effort pour une cause importante pour beaucoup d'enfants et leur famille.

Pour les enfants, une pêche à la ligne.

Pour clôturer l'après-midi, un goûter était offert par l'association pour remercier les participants. Et bien sûr la traditionnelle tombola qui a toujours du succès.

760 euros ont été versés à l'AFM

Merci encore à tous.

Galette des rois

Les adhérents sont invités à venir tirer les rois le vendredi 14 janvier 2011 à 20h30 au foyer. Une occasion de se retrouver dans un moment festif. Les inscriptions se font dans la salle aux heures des activités.

Carnaval

Nous désirons organiser une soirée Carnaval avec déguisement et soirée dansante le samedi 12 février 2010. Vous pouvez proposer vos idées ce qui nous permettra d'affiner le projet.

Vide grenier

Débarrassez-vous de ce qui vous ne sert plus. Un vide grenier est prévu au printemps fin avril ou début mai.

Le bureau remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps pour aider l'équipe élue dans l'organisation des évènements. Toute association ne marche que grâce à ses adhérents.

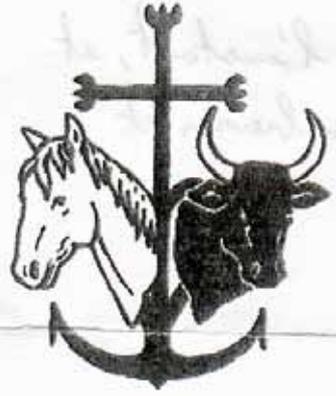
SONDAGE POUR NOUVELLE ACTIVITE

Nous désirons connaître les personnes intéressées par une activité Ping-Pong le mercredi au foyer.

Indiquer vos noms, prénoms, âge et envoyer ces renseignements à MH Vaux place Hôtel de Ville (à côté de l'impasse du costéu) ou au 04 66 57 44 27 ou par e-mail (marie-helene.vaux@orange.fr).

Réponse attendue avant le 31 décembre 2010.

Club Taurin



Cette année encore, la fête votive a été un réel succès.

Malgré un temps incertain le vendredi matin, le soleil est réapparu à la mi-journée et s'est imposé tout au long du week-end.

Le programme, resté inchangé, a une fois de plus séduit le public.

Les repas du midi ont été très appréciés, et la cour de l'école fut pour l'occasion transformée en «réfectoire».

Les concours de pétanque et de belote ont été disputés par un grand nombre d'équipes.

Pour l'animation, la lourde tâche a été confiée à nos amis d'ANIMASUD, qui ont, une fois de plus, su faire danser toutes les générations confondues.

Pour les abrivados, c'est la manade «LOU SIMBEÛ» qui nous a fourni des taureaux vifs et nerveux, pour le plus grand plaisir des «attrapaires».

Petite frayeur cependant, avec la chute (heureusement sans gravité) d'un cavalier lors de la bandido du dimanche soir.

Mais ! Le point fort fut la venue de RICOUNE, qui a animé le dernier apéritif-concert de l'édition 2010.

A noter : le record de fréquentation venu assister à la prestation de la star des fêtes votives.

Pour finir, toute l'équipe du Club Taurin vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le secrétaire

Stéphane PUJOLAS

Club des Aînés

Cette année 2010 restera pour nous une année de transition.

Nous avons été profondément marqués par le décès de notre ancienne présidente, Andrée DEPASSE, qui aura à jamais, par son dévouement et sa participation, marqué la vie des adhérents. Même les plus jeunes s'en souviennent.

Plus récemment, la disparition d'André Balme a créé un vide au sein du club.

Nous avons eu le plaisir d'organiser notre loto qui fut une belle réussite et que nous renouvellerons dimanche 13 février 2011.

Le repas de fin d'activités en juillet a permis de constater la bonne ambiance au sein du club.

Notre repas amical du 25 novembre nous a apporté de nouvelles adhésions et nous renforce dans notre désir d'aller de l'avant.

Toutes nouvelles propositions d'activité seront les bienvenues.

Nous vous rappelons que le club est ouvert à tout retraité ou pré-retraité et nous vous attendons pour donner un sang nouveau à notre association.

Les activités ont lieu tous les jeudis de 14h à 18h au foyer communal.

Le bureau



Histoire folle de villes et villages du Gard

Les noms des villages suivants sont cachés dans ce texte farfelu, à vous de les retrouver...

Divertissement

ALES, ANDUZE, ARAMON, ARGILLIERS, ARPAILLARGUES, BAGARD, BAGNOLS, BARON, BOURDIC, CAISSARGUES, COLLORGUES, CONNAUX, DIONS, FLAUX, FOISSAC, GARONS, LABAUME, LA CALMETTE, LAUDUN, LEDENON, LECQUES, LES ANGLES, LUSSAN, MARCOULE, MARGUERITTES, MEJANNES, MONFRIN, NIMES, ST MEDIERS, ST QUENTIN, ST SIFFRET, SOMMIERES, TAVEL, TRESQUES, UCHAUD, UZES, VALLABRIX, VALLIGUIERES, VERS.

Lundi, trois amis : Jeanne, Guy et Gilles, discutent pour savoir que faire le lendemain :

- « Mardi, on se fait une virée en voiture ! »,
- « Mais, Jeanne, où veux-tu aller ? ».
- « Ce serait pas mal Aigues-Mortes, non ?

- « J'y suis déjà allé de nombreuses fois, mais d'accord, il faut bien aller quelque part, rendez-vous chez Gilles, au Mas Ticaud, vers 8h. »

Mardi matin, après un bon somme, hier soir, les voilà tous les trois partis, mais, la météo se gâte et de lourds nuages noirs s'accumulent. Le tonnerre, puis les éclairs laissent la place à de fortes averses. L'eau, d'un coup, arrive en trombes. Des flots d'eau s'abattent sur la voiture. « Garons la bagnole, on va à l'abri ! », dit Jeanne, inquiète. Gilles, qui conduit, s'écrie : « Je n'arrive pas à m'arrêter, mon frein est en train de lâcher, et en plus les pneus sont usés, c'est la cata ! ». Alors, là, Guy, énervé, élève la voix : « Tu vas la calmer ta peur ? Tu n'as qu'à la laisser là ta caisse », argumente-t-il. « Un peu de pluie et Monsieur s'affole ! Tu te dis champion de vitesse, où elle est ta vélocité ? Tu n'es qu'un vantard, paillard ! Guéris toi de tous ces vilains défauts, si tu veux rester mon copain ! »

« J'ai peut être des défauts, mais toi, tu as celui d'être bien bavard, à mon avis ! »

« Y en a marre, cool, cool, les garçons, pas de bagarre », dit Jeanne, tentant d'arrondir les angles.

« Tu sais il a beau me charrier, je reste calme. Attendez, on arrive à un petit bourg. Dis, quel est son nom ? Il y a un panneau, vas, lis ! Guy, hier, nous a écrit l'itinéraire, tu l'as lu sans doute ? »

« Arrête toi et mets tout de suite les feux de détresse, que tu puisses être vu malgré cette pluie.

C'est un village viticole, orgueil de la région, on vient de loin pour s'y reposer, l'air y est si sain, si frais. C'est vrai que le climat est très sain, quand un asthmatique vient ici, il est aussitôt guéri, mais c'est aussi un village historique : un saint médiéval anonyme l'a fondé. Ses reliques attirent beaucoup de monde, la foi, ça conforte bien des gens.

C'est bien gentil mais avec toute cette pluie, j'ai attrapé froid, j'ai un coup de barre, on pourrait rentrer, non ? Prends du Zan, ça ira mieux ! C'est pas suffisant, je n'arrête pas de tousser. Y en a marre, guéris ta toux, viens, on va aller prendre un grog. Il faut l'avoir bu chaud pour que ce soit efficace.

Gilles, tu nous paies un coup ? Non, désolé, je n'ai pas d'argent sur moi !

Ah, bravo, au royaume des avares, Gilles y est le roi !

Allez, les garçons, ne vous fâchez pas, c'est moi qui vous paie à boire, et on rentre vite chez nous après.

Alain Loones



Poésie automnale...



Par Angélique...